

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 24 juin 2020 portant admission dans la réserve de la gendarmerie**

NOR : INTJ2016039A

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Gaëtan, Georges, David Duchaine est admis sur sa demande, pour compter de la date du présent arrêté, dans la réserve opérationnelle de la région de gendarmerie de Bourgogne Franche-Comté, groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet ancien sous-lieutenant de réserve de l'armée de l'air sera rattaché au corps des officiers de gendarmerie de réserve.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 juin 2020.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,  
commandant et délégué aux réserves  
de la gendarmerie nationale,  
secrétaire général de la réserve citoyenne  
de défense et de sécurité,  
O. KIM*